

Villes et Villages Fleuris 2024

URVAL



URVAL



Édito

L'équipe municipale mène une politique de valorisation du village qui s'inscrit dans une ambition globale à long terme. Les objectifs sont multiples : agir en faveur de l'environnement tout en améliorant le cadre de vie des habitants et des visiteurs, favoriser le lien social tout en renforçant l'attractivité du village.

Très naturellement, la démarche transversale de **Villes et Villages Fleuris** en complétant nos actions, en leur apportant un cadre, des perspectives et une cohérence, nous a semblé l'outil idéal de développement des projets municipaux.

Par l'aménagement paysager, la prise en compte des critères du label, la collaboration avec **le Pôle Paysage et Espaces Verts** du **département de la Dordogne** et la signature simultanée avec lui de la **Charte de l'arbre**, notre chantier de valorisation des espaces publics s'est considérablement enrichi.

Avec l'inscription dans VVF, bien au-delà du fleurissement, ces éléments inspirent le développement de nos projets et constituent une véritable feuille de route.

Dans ce cadre, nos projets, que nous voulons soutenables et durables, ont pour vocation de favoriser la sécurité, le confort et la convivialité. Apport de fraîcheur, désartificialisation, délimitation d'espaces ; végétalisation et fleurissement y contribuent de façon très significative.

Indispensablement adaptée, heureusement et efficacement participative, la démarche en association avec VVF permet de conjuguer les multiples aspects de la vie municipale et d'œuvrer, à notre mesure, pour les prochaines générations.

Nous continuerons dans cet esprit, avec l'espoir que le plus grand nombre s'approprie les espaces publics, en prenne soin et s'y retrouve avec plaisir.

Éloi COMPOINT, Maire d'URVAL

SOMMAIRE



4 **Fiche d'identité**

- 4 ASPECT GÉOGRAPHIQUE
- 5 ASPECT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE
- 6 ASPECT CULTUREL ET HISTORIQUE
- 10 ASPECT SOCIAL
- 10 LES SERVICES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

11 **L'état d'esprit et la démarche de la commune**

- 12 MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE BÂTI
- 14 MOBILISATION AUTOUR DU VIVANT

17 **L'inscription d'Urval dans la démarche Villes & Villages Fleuris**

- 18 UN PROJET GLOBAL INSCRIT DANS VILLES ET VILLAGES FLEURIS
- 20 PROCHAINES ÉTAPES
- 23 CONCLUSION ET PERSPECTIVES

24 **ACTIONS MUNICIPALES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Fiche d'identité

La commune d'Urval est située au sud du département de la Dordogne, à l'ouest du Périgord Noir entre la rivière et la forêt de la Bessède. Elle fait partie des 47 communes de la CCBDP (communauté de communes Bastides Dordogne Périgord). Commune de 118 habitants pour une superficie de 13,38 km², dont une moitié boisée; elle est traversée par le ruisseau du Peyrat. Urval dispose d'un riche patrimoine naturel et d'un patrimoine bâti remarquable.

ASPECT GÉOGRAPHIQUE

Situé entre les communes du Buisson de Cadouin, de Siorac en Périgord et de Cadouin, le territoire se caractérise par un paysage vallonné et forestier et d'une multitude de clairières.

A proximité des rives de la Dordogne et au sein du bassin Adour-Garonne, la commune est drainée par deux petits cours d'eau. Deux sources à l'orée de la Bessède alimentent le Peyrat qui serpente et passe par le bourg historique. Au-delà des clairières, avant de finir sa course dans la Dordogne il est rejoint par le Brande. Ils constituent un réseau hydrographique de 7,5 km de longueur totale.



ASPECT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE



CONTACTS

05 53 22 07 76

mairie@urval.fr

www.urval.fr

Maire : Éloi COMPOINT

Espaces verts : Jean-Noël QUINTOIS

Urval dispose d'un unique commerce, **le restaurant le Veilleur d'Urval** qui bénéficie d'une solide réputation pour le plaisir de ses visiteurs durant les mois de la belle saison.

Plus discrètement, le village dispose d'une **offre d'hébergement importante** et variée de plus d'une centaine de lits. Ils se répartissent dans des gîtes, des hébergements insolites ou des châteaux comme celui de la Bourlie qui propose également une salle de réception pour des mariages et des cérémonies dans un cadre privilégié.



Deux boucles de randonnée balisées (PDIPR) sont présentes sur le territoire d'Urval. L'une d'entre elles s'est vue décerner pour l'année 2024 **le prix « les 10 plus beaux sentiers du Périgord »**. Et tout dernièrement, lors de la randonnée inaugurale du chemin d'Amadour (chemin de grande randonnée GR81 reliant Soulac-sur-Mer à Rocamadour, 500 km, 21 étapes), Urval a eu le plaisir d'accueillir les marcheurs durant la pause déjeuner de l'étape Cadouin-Belvès ; un vrai moment de convivialité ! **La commune met avec plaisir à disposition tables, auvents, toilettes, point d'eau et même une prise électrique pour le meilleur accueil des randonneurs.**

ASPECT CULTUREL ET HISTORIQUE

Église romane, Four banal du XIV^{ème} siècle, moulin, maisons traditionnelles blotties contre l'église fortifiée, le bourg historique forme un rare ensemble d'installations médiévales si complet et bien préservé.



VILLES ET VILLAGES FLEURIS
Fleurir le Périgord au naturel 2024
Les initiatives remarquables dans nos villes et villages fleuris !

Mention spéciale décernée à
Urvil
Prix du patrimoine



Germinal PEIRO
Président du Comité départemental
des Villes et Villages Fleuris de la Dordogne

Sylvie CHEVALLIER
Présidente du Comité départemental
des Villes et Villages Fleuris de la Dordogne

Thierry CHARBARTY
Président du Comité départemental
des Villes et Villages Fleuris de la Dordogne

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT

Villes et Villages Fleuris
LE DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

Département Fleuri
LE DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE



PATRIMOINE VIVANT

JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE
40^{ème} édition

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2023

CONFÉRENCES // ANIMATIONS // VISITES GUIDÉES

CADOUIN
MOLIÈRES
URVAL

ÉVÈNEMENT
CULTUREL GRATUIT
NAVETTE
AU DÉPART DE PÉRIEUX

EN PARTENARIAT AVEC
LES COMMUNES DU BUISSON
DE CADOUIN, MOLIÈRES, URVAL,
LA SEMTOUR, PÉRIORD,
LES AMIS DE LA BASTIDE
DE MOLIÈRES



Programme complet
cauedordogne.com

24 ans
cl.a.u.e

Dordogne
PÉRIORD

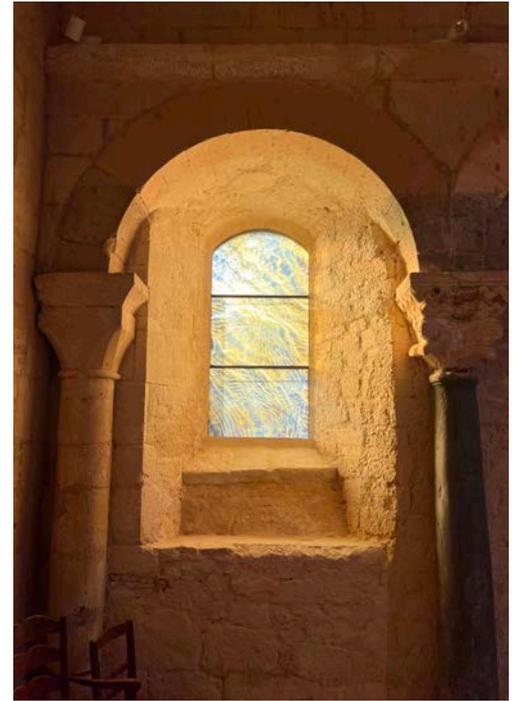
UNIVERS
DU PATRIMOINE

25^{ème} anniversaire
de l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial de
l'UNESCO des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle



LE FOUR BANAL du XIV^{ème} siècle, inscrit au titre des monuments historiques (1941) est un vestige des installations médiévales. Dans un rare et excellent état de conservation, il est encore utilisé deux à trois fois par an avec l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France à l'occasion des festivités du village et notamment pour les Journées Européennes du patrimoine. Grâce au savoir-faire d'une famille d'Urval les visiteurs peuvent assister à la cuisson et acheter le pain à l'issue de la fournée. C'est également l'occasion de visiter le logement du fournier et de découvrir une exposition d'outils anciens liés à la moisson et à la fabrication du pain organisée par « Au bon vieux temps » antiquaire à Belvès.

Au Moyen Âge, le seigneur applique son pouvoir de commandement, le BAN, sur les villageois. Il met à leur disposition des installations dont il a l'exclusivité (four, moulin, presse, etc.) moyennant le paiement d'une redevance.



L'ÉGLISE ROMANE Notre Dame de la Nativité, **inscrite au titre des monuments historiques (1926)** est érigée dès le XI^{ème} siècle probablement sur les bases d'un temple romain. Son chœur carré est voûté en berceau en plein cintre retombant sur des colonnes, dont deux en marbre noir. Le chœur et la nef sont séparés par l'arc triomphal en plein cintre qui retombe sur des colonnes engagées avec des chapiteaux sculptés d'entrelacs et de rinceaux de feuillage. L'extrémité du chœur supporte un mur défensif. Au-dessus de l'arc triomphal, le clocher-mur a servi à compléter la chambre défensive qui fut érigée sur la nef au XIII^{ème} siècle. Des vitraux modernes figurant le ruisseau du Peyrat, à l'origine de l'implantation et du développement humain en ces lieux, ont été installés lors de la récente restauration de l'église inaugurée en octobre 2023.



LE CHÂTEAU DE LA BOURLIE, inscrit au titre des monuments historiques (2005), est quant à lui éloigné du bourg, justifiant la nécessité pour les villageois de constituer au cœur du village, dans l'église en l'espèce, un refuge fortifié.

Il faut emprunter une petite route dans les bois pour rejoindre le domaine isolé au centre d'une vaste clairière. Ce sont tout d'abord les bâtiments et les tours du château médiéval que l'on aperçoit. Cette propriété privée ne se visite pas mais est visible de l'extérieur. Elle appartient à la même famille depuis sept siècles.

Le domaine de La Bourlie a évolué avec les besoins et les modes. Au 18^e siècle, le château défensif du 13^e siècle est transformé en résidence aristocratique, avec ouverture des façades sur des terrasses et aménagement d'un jardin sur l'axe d'une enfilade ornementale en trois parties. Au 19^e siècle, Marie-Amanda Blanche de Commarque, passionnée de botanique, crée un parc s'intégrant dans l'environnement naturel.

Les jardins alternent espaces clos et ouverts, ensemble de topiaires du 18^e siècle, une chambre de verdure avec deux topiaires taillées en éventail. Le double alignement de topiaires d'ifs est ponctué de roses anciennes et encadré de fruitiers. Aujourd'hui agrémenté d'une salle de réception, l'allée de tilleuls, la charmille, la chênaie, les arbres remarquables et le jardin de vivaces sont souvent le décor de mariages et de festivités.



CHÂTEAU DE LA POUJADE, 18^e siècle – 19^e siècle, inscrit au titre des monuments historiques (2003).

La typologie architecturale du château de la Pujade le classe dans la catégorie des chartreuses avec son corps de logis en rez-de-chaussée, pourvu de pièces disposées en enfilade. C'est une maison de maître, une habitation rurale, disposant de dépendances qui témoignent en plus d'une vocation agricole. Son ancienneté est reliée aux implantations monastiques, les terrasses sur caves voûtées en témoignent. Durant la Seconde Guerre mondiale, il servit d'état-major à la Résistance, et de lieu de dépôt pour les Musées de France.

ASPECT SOCIAL

Urval, malgré l'érosion de sa population depuis le 19^{ème} siècle (350 personnes alors), garde une vitalité étonnante.

Dans les années 1980 le très actif comité des fêtes organisait un spectacle médiéval de renommée qui attirait un grand nombre de spectateurs. Cet événement était assuré en majeure partie par la population du village qui animait en habits d'époque toutes les activités traditionnelles de la région. Le « son et lumières » dans ce décor naturel était féérique.

Aujourd'hui encore la municipalité, son comité des fêtes et ses associations parviennent à maintenir une vie de village dynamique grâce à l'organisation d'événements tout au long de l'année. : **vide grenier, Fête votive, commémorations, conférences, jardin partagé, ateliers participatifs, etc.**



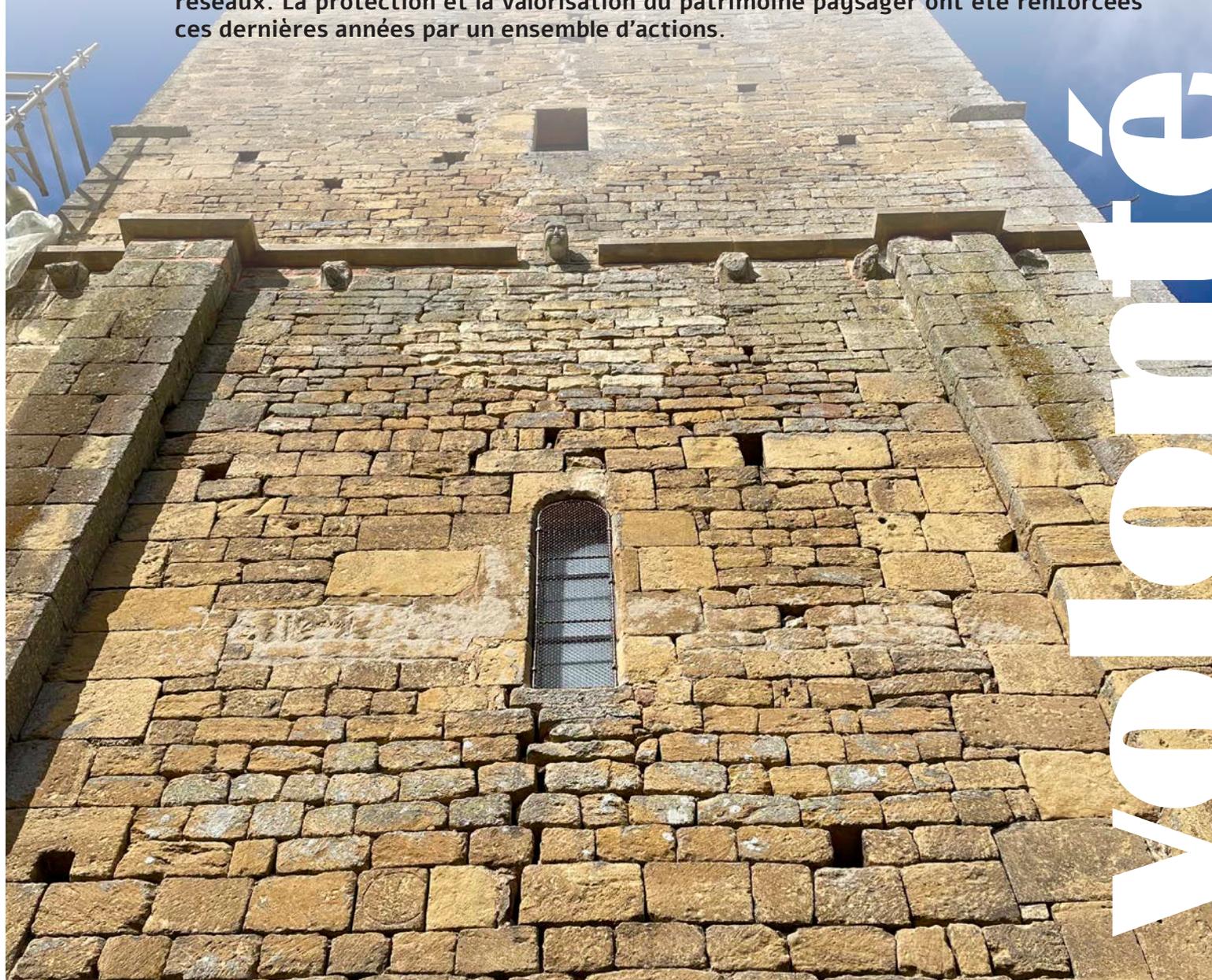
LES SERVICES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX



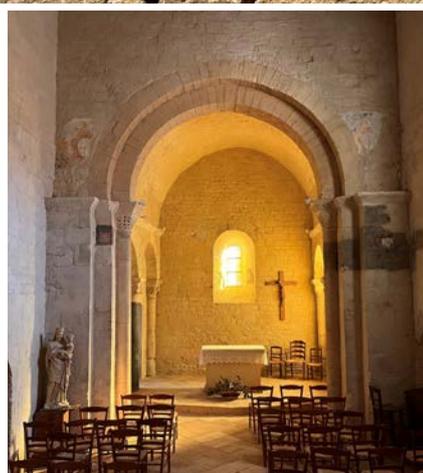
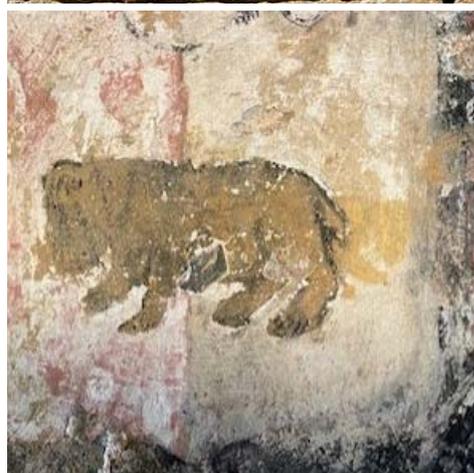
La commune dispose d'un agent technique qui, à l'occasion de l'entrée d'Urval dans la démarche Villes et Villages Fleuris, a vu son temps de travail augmenté de 30 à 35 heures hebdomadaires. Il est assisté un jour par semaine par un agent de la Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord à qui a été transférée la compétence d'entretien de la voirie communale.

■ L'état d'esprit et la démarche de la commune

Les urvalais sont conscients du patrimoine remarquable dont ils sont dépositaires. Depuis longtemps et encore très récemment d'importants travaux de confortation et de mise en valeur du patrimoine bâti sont mis en œuvre par la collectivité : traverse de bourg, restauration de l'église, aménagement de la Mairie, effacement des réseaux. La protection et la valorisation du patrimoine paysager ont été renforcées ces dernières années par un ensemble d'actions.



ville
florissante

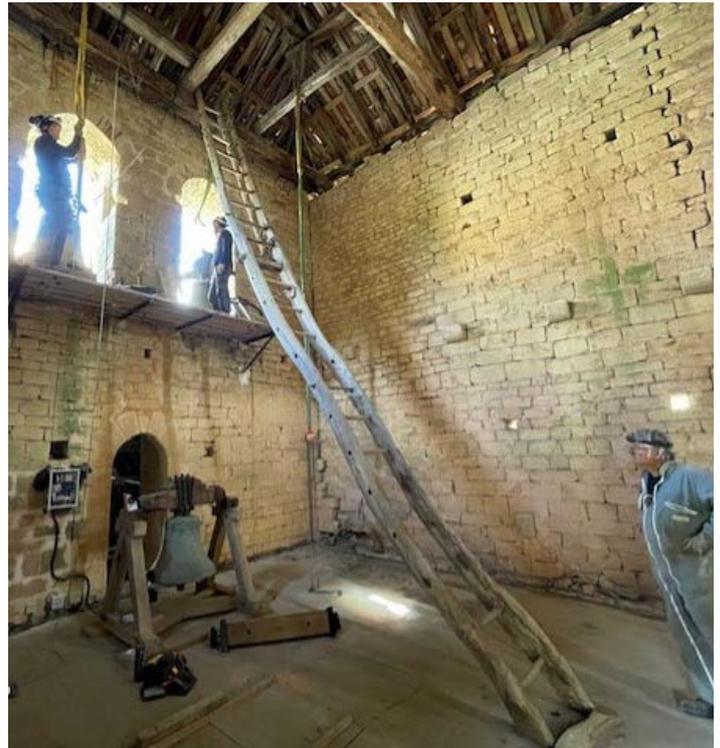


La municipalité s'est lancée en 2022 dans un important programme de restauration de son église romane.

Compte tenu des risques liés à la chute de pierres du chevet et pour répondre aux préconisations et diagnostics émis par l'architecte du patrimoine, les étapes se sont enchaînées à un rythme soutenu qui a permis une restauration finalement très complète. En accord avec les services de la DRAC et avec le soutien financier de l'Etat, de la Région et du Département, la commune a mené à bien ce chantier d'un budget de 300.000€ et l'a inauguré le 16 octobre dernier (2023) lors d'une belle cérémonie réunissant plus de 120 personnes.

Une telle opération, même soutenue par les institutions reste très lourde pour une petite collectivité mais, à nouveau, le village a pu compter sur tous : **conseil municipal, habitants, comité des fêtes, associations, amis d'Urval, partout, implication et générosité ont répondu présent.**

Grâce à cela, la collecte de don organisée en partenariat avec la Fondation du patrimoine a été une réussite, et 37.352€ ont été récoltés, réduisant d'autant le reste à charge pour la commune.



À l'occasion de cette restauration et pour les Journées Européennes du patrimoine 2023, le **CAUE de Dordogne** (Centre d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) a choisi de mettre Urval à l'honneur. Durant ces journées le four banal est mis en chauffe et cuit le pain sous les yeux des visiteurs grâce à une famille d'Urval qui maîtrise ces techniques ancestrales.





Au cours de l'année 2023, la municipalité a également conçu un vaste projet pour la Mairie et les bâtiments attenants afin de répondre tant aux obligations en matière d'accessibilité et de sécurité incendie qu'aux objectifs de **performances énergétiques** tout en améliorant le confort des usagers. Elle a également saisi cette occasion pour renforcer la vie sociale et associative du village grâce à la création sous le préau d'une petite salle polyvalente qui permet les rencontres des administrés et des associations et favorise l'organisation d'activités.



AVANT

Dans le même esprit, un local de stockage pour les associations et un petit atelier municipal ont été aménagés en face de ce préau afin de recentrer l'activité au cœur du village. Et c'est assez naturellement que des cours pour petits et grands, des rendez-vous pour combattre l'isolement organisés par le Secours Catholique, etc., ont trouvé leur place et se sont développés dans ces espaces (cours de yoga, d'anglais, de couture, réunions, télétravail).

On peut noter qu'une attention particulière a été portée au **renforcement de l'isolation thermique** lors de la réfection des couvertures et du remplacement des ouvertures. Couplée au changement du système de chauffage moins énergivore, la mise en place d'une paroi vitrée plein sud captant le rayonnement solaire participe à son optimisation. La municipalité a lourdement investi pour l'avenir en pariant sur des gains non négligeables en matière de performance énergétique, de mise aux normes et de bien-être.



MOBILISATION AUTOUR DU VIVANT

La valorisation environnementale participe à la stratégie des élus de rendre la commune plus attractive, agréable et plus en harmonie avec la nature. La protection de l'environnement sous toutes ses formes fait partie du socle du projet de l'équipe municipale. De nombreuses initiatives ont été mises en place depuis quelques années (voir page 24).



En collaboration avec l'association «Happy-cultors» la commune a créé un jardin potager partagé dans les terrasses du presbytère. Sa mise en place et son entretien donnent lieu à des ateliers et des conférences en faveur de pratiques et de productions respectueuses de la nature, inspirées de la permaculture et de l'agroécologie.

Au fil du temps, les rendez-vous du jardin potager du Presbytère sont devenus espaces et moments agréables de convivialité et d'échanges. Non sans une certaine fierté, sont produits des pommes de terre immédiatement transformées en Frites « made in Urval » pour nos festivités, des courges pour le concours de soupe organisé à l'automne avec le Fraternibus du Secours Catholique et des fleurs pour nos événements.





Pour la quatrième année consécutive la commune a renouvelé sa collaboration avec l'association Happycultors qui vient d'inaugurer sa ferme pédagogique à proximité d'Urval.

De nombreux ateliers et conférences ont été organisés au cours de ces trois dernières années : Comment concevoir son jardin en permaculture, Culture en lasagne, La vie du Sol, fabrication de nichoirs, etc..



Pour faire face à la multiplication des frelons asiatiques, fléau pour les abeilles, et consciente que l'action doit être globale pour être efficace, la commune a également voté la prise en charge financière de destruction de nids de frelons asiatiques sur les terrains privés. Chaque année des propriétaires de terrains, de bois ou de maison à Urval signalent les nids repérés à la mairie qui se charge de les faire détruire.

Parallèlement a été mis à la disposition des urvalais, bien avant que cela ne devienne obligatoire, un composteur municipal accompagné de son petit poulailler mobile qui contribue à la cohérence de la démarche et y associe les enfants. Le Maire et l'agent technique ont suivi une formation de compostage dispensé par le SMD3 qui a également organisé avec les usagers d'Urval un atelier pratique in situ.





Dans le prolongement du jardin partagé et des ateliers et conférences concernant l'apiculture douce, la commune a installé une ruche conduite selon cette exigence. Une colonie s'y est installée au printemps dernier et il semblerait qu'elle ait passé l'hiver sans difficulté.



Comme la plupart des municipalités de Dordogne, Urval a adhéré depuis de nombreuses années à la **Charte 0 Pesticide** proposée par le département et, plus récemment, elle a intégré dans ses pratiques l'enherbement du cimetière et des trottoirs.



Les travaux et restaurations des bâtiments appartenant à la commune n'échappent pas au parti pris en faveur de la biodiversité. Lors de la restauration de l'église, la commune a insisté pour que les anfractuosités des façades, trous de boulin et autres refuges ne soient pas comblés. Le Maire a également supprimé du projet initial les grillages et obturations des baies menant aux combles de l'église qui sont le lieu de reproduction de la chouette effraie, des chauves-souris, des martinets, des faucons crécerelles, etc.



Il est regrettable que souvent des architectes, dans un souci de conservation du bâti, n'intègrent pas celui du vivant et que des entreprises zélées détruisent par ignorance les quelques refuges dont disposent encore ces espèces.

L'inscription d'Urval dans la démarche Villes et Villages Fleuris

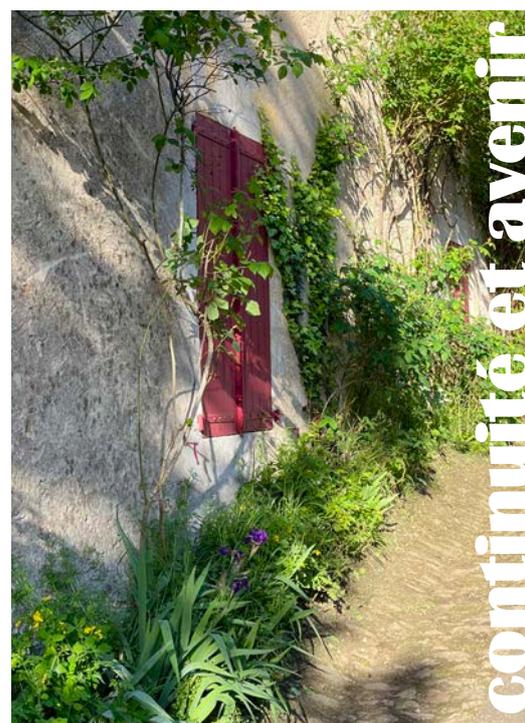


Convaincue que l'amélioration du cadre de vie et de la qualité de l'environnement participent au mieux vivre ensemble et représentent une attractivité notable pour la commune, la municipalité a souhaité renforcer cette démarche, la pérenniser et lui donner des perspectives.

Persuadé qu'aucun avenir serein n'est envisageable sans œuvrer à la protection de l'environnement et sans s'adapter aux changements climatiques à venir, le village souhaite inscrire tous ses projets dans ces exigences.

C'est donc très naturellement et dans le mouvement initié qu'Urval a vu dans la démarche Villes et Villages Fleuris un outil parfaitement adapté pour développer ses projets actuels et futurs et a souhaité s'en saisir.

Ainsi, simultanément, la municipalité est entrée dans la démarche VVF et a construit son projet d'aménagement des espaces publics.



continuité et avenir

Sur les bases d'un constat et de pistes de réflexions, la municipalité a proposé aux habitants de participer à l'élaboration et à la mise en place du projet d'aménagement des espaces publics. Deux rencontres en 2023 et 2024 ont réuni une vingtaine de personnes du village. Les propositions du **Pôle Paysage et Espaces Verts du département de la Dordogne**, une étude de faisabilité de l'**Agence Technique Départementale**, des chiffrages et des croquis ont permis d'en définir collectivement la localisation, la nature, l'ampleur et le calendrier. La stratégie est spécifique au territoire d'Urval, elle s'appuie sur les éléments du contexte et de l'identité locale. Le fleurissement est durable et en adéquation avec la commune, il se veut résolument adapté et en harmonie avec le caractère simple et authentique de la commune.

L'implication de la population a permis d'organiser trois chantiers participatifs de végétalisation qui ont à nouveau réuni une vingtaine de personnes. Certains habitants ont aussi contribué en offrant des végétaux issus de leur propre jardin; réponse optimale en terme d'adaptation des plantes et d'appropriation des espaces. **Au total 35 personnes différentes ont participé aux différentes étapes, représentant presque 30% de la population !**



CES DERNIERS MOIS ONT ÉTÉ RÉALISÉ :

DANS L'ANCIENNE COUR D'ÉCOLE, la végétalisation ponctuelle de cet espace entièrement bétonné grâce à la création de réservations aux pieds des murs et des murets. L'agrandissement du massif autour de l'ancien tilleul contribue aussi à la désimperméabilisation des sols et favorise le développement des rejets de l'arbre qui offrira ultérieurement une zone ombragée.



SUR LA PLACE DE LA MAIRIE, très minérale aussi, le prolongement et la diversification de la barrière végétale existante le long des voies de circulation. La végétalisation matérialise la séparation des espaces tout en sécurisant la transition entre les zones de vie et de circulation. Cette séparation est accentuée par le réemploi et la mise en place de grilles anciennes ainsi que la plantation d'arbres fruitiers le long de la route départementale. La place s'est dotée également de bancs supplémentaires. Dans le prolongement de cette Place Léon Poirier, une partie enherbée accueille jeux et activités sportives, complétée dernièrement par l'installation d'une table de ping-pong.



AUTOUR DU CIMETIÈRE ET SES ABORDS, la mise en place d'un fauchage différencié et l'ensemencement en jachère fleurie sur la moitié de la surface du cimetière dit « nouveau » ainsi que sur l'aire de stationnement et de pique-nique à proximité. Idem pour l'aire de pique-nique de l'entrée nord du village.



SUR LE PARKING À L'ENTRÉE DU VILLAGE, cinq arbres fruitiers ont également été plantés. Pommiers, poiriers, cerisier.



DANS LES ESPACES AUTOUR DE L'ÉGLISE, l'ajout dans les massifs de plantes adaptées et la plantation d'arbustes venant apporter du végétal sur un parvis très minéral.



AUTOUR DE L'ACCÈS À LA CLAIÈRE MUNICIPALE, la plantation de végétaux et l'implantation d'un banc à l'ombre à côté du ruisseau du Peyrat.

L'ensemble de ces installations a tenu compte des contraintes d'exposition, d'irrigation, et d'entretien car il n'est pas envisageable de multiplier les actions d'arrosage et d'entretien ainsi que de sur-solliciter les ressources en eau au moment le plus critique de l'année. Pour cette même raison, sur la zone où la végétalisation est la plus dense, un système d'irrigation par goutte à goutte a été installé. Il est alimenté par une captation d'une réserve naturelle, elle-même alimentée en partie par récupération des eaux de pluie.



DANS L'ENCEINTE DE LA PLACE LÉON POIRIER, avec une plantation d'arbres afin d'accroître les zones d'ombre et donc le confort d'été. Merisiers et érables de Montpellier ont été retenus pour leurs caractéristiques ; ils inviteront à l'utilisation des bancs qu'ils ombrageront.



Dessins Sara Lasserre

SUR LE PROLONGEMENT DE LA PLACE, avec à proximité de l'aire de jeux la création d'un terrain de pétanque et dans la foulée l'implantation d'arbres autour afin de procurer de l'ombre dont pourront profiter les joueurs et les spectateurs. C'est le terrain de pétanque qui a été retenu comme équipement de loisir. Cette installation possède la dimension de convivialité recherchée et renoue avec une tradition très développée à Urval dans les années soixante pendant lesquelles une centaine de licenciés venaient se disputer la coupe Léon Poirier.

PROCHAINES ÉTAPES

DANS LE CIMETIÈRE avec la plantation d'arbres probablement des mûriers ou cognassiers autour du banc préalablement installé. Aux abords du cimetière, la gestion des arbres existants se fera selon les préconisations que nous fournissons grâce à **la charte de l'arbre** que la municipalité a signé avec le conseil départemental cette année.



DANS LA CLAIRIÈRE COMMUNALE dont la municipalité a fait l'acquisition en 2024 permettant d'alléger le stationnement des véhicules particulièrement disgracieux sur la place Léon Poirier. En plus de saturer cet espace, il nuit à l'invitation faite aux visiteurs de profiter des installations. Cette acquisition, si elle est favorable à l'agrément de la place, permettra également d'accueillir un système d'assainissement pour quelques maisons du bourg historique ne disposant pas d'espace suffisant pour mettre aux normes leurs rejets. **En offrant cette possibilité, la municipalité contribue directement à l'amélioration de la qualité des eaux du Peyrat.**



L'intégration paysagère de cette aire de stationnement d'appoint sera assurée côté ruisseau par la plantation de fruitiers et d'une haie champêtre. Idem pour le parking principal le long de la RD 52 à l'entrée du village. Un chantier participatif sera organisé cet hiver pour assurer la plantation. Les plants de la haie seront offerts par **Arbre et Paysage 32** et les arbres fruitiers, de variétés anciennes et adaptées, fournis par **la pépinière de la Crempse**.





Il a été présenté ici les étapes planifiées de ce projet. En aucun cas il ne s'agit d'un achèvement. L'observation, dans les mois et années à venir, permettra de constater le comportement des végétaux et de modifier, amplifier, ajouter ou supprimer de façon plus pertinente ces éléments. Un parti pris de sobriété a été choisi; il répond à un impératif esthétique, d'économie de moyens et d'efficacité. C'est donc le comportement des végétaux, celui des personnes impliquées comme celui des utilisateurs qui seront les plus précieux guides des évolutions et des futurs projets. Zones et superficies des fauchages différenciés, essences, quantités et emplacements des végétaux, etc. seront adaptés.

Certains sujets, en particulier les arbres que nous planterons volontairement de petites tailles afin d'optimiser leur adaptation et de répondre à des contraintes budgétaires, ne révéleront leur pertinence et leurs bienfaits que dans plusieurs années. C'est le cas du verger municipal réparti en trois lieux distincts et pour lequel est assigné un rôle d'aménagement paysager, de sécurisation, de production d'ombre, donc de confort, mais aussi de convivialité. A terme, l'organisation de cueillettes participatives puis de transformation en jus des fruits sera l'occasion de nouveaux rendez-vous permettant aux urvalais de se retrouver, de « **faire ensemble** » et de s'approprier plus encore l'espace public.

Je remercie chaleureusement le label VVF, le département de la Dordogne et en particulier son agence technique et son pôle paysage et espaces verts pour leur très efficace assistance. Merci aussi à Sara Lasserre pour les dessins et les conseils, à Jean-Noël Quintois pour son indispensable et constructive collaboration, à Marie-Christine Guilbert pour sa totale implication à toutes les étapes de ce projet et, bien sûr, à tous les habitants d'Urval qui se sont mobilisés pour concevoir et réaliser l'aménagement de notre village.

Éloi COMPOINT, Maire d'URVAL

Mise en page et infographie @ hop-là Photos @ Eloi compoint

ACTIONS MUNICIPALES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ATELIERS



CONSERVATION DE LÉGUMES PAR LACTO-FERMENTATION

avec Huyen
www.born-to-be-wild.fr



CONFECTION DE NICOIR POUR OISEAUX



FABRICATION DE NICOIR POUR CHAUVÉ-SOURIS



CONFECTION D'ÉPOUVANTAIL



COMPOSTAGE



SUIVI DE RUCHE



CULTURE EN LASAGNE



APPRENDRE À GREFFER DES FRUITIERS

CONFÉRENCES



COMMENT CONCEVOIR SON JARDIN EN PERMACULTURE

avec l'association HAPPYCULTORS



LA VIE DU SOL

avec FRANCOIS IRISSOU, retraité de la chambre d'Agriculture



L'APICULTURE DOUCE

avec les associations 1001 ET UNE ABEILLES et l'association TERRE EN VERT



NOUS RÉCONCILIER AVEC LA NATURE

Le rôle primordial du Lombric avec PATRICK LAVELLE, membre de l'Académie des sciences, spécialiste de l'écologie des sols



CONCOURS DE SOUPE

avec le SECOURS CATHOLIQUE



SOIRÉE CONCERT

au jardin du presbytère avec consommation de frites made in Urval et présentation du jardin



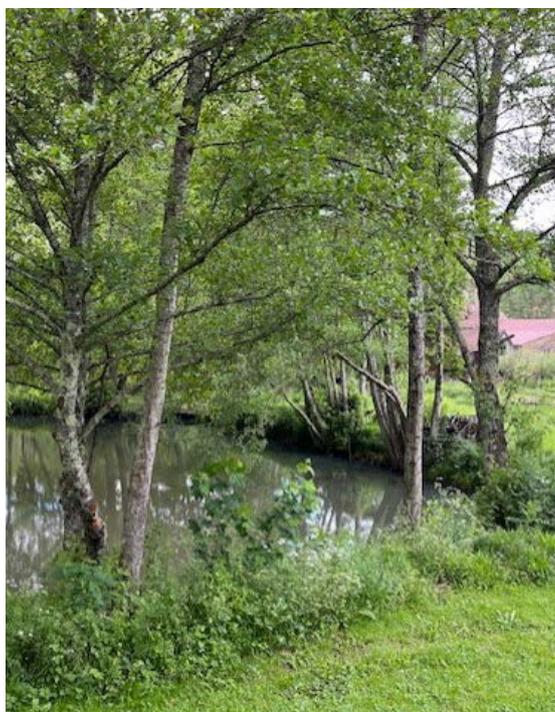
ÉCOUTE CHAUVÉ-SOURIS

avec Michel RIBETTE de la LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

CHANTIERS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



Réduction du temps de l'éclairage public pour l'économie d'énergie et la diminution de la pollution lumineuse, et suppression total de l'éclairage public dans un hameau en concertation avec les habitants.
Effacement total des lignes électriques et de télécommunication dans ce hameau.



Assistance technique et réglementaire de la municipalité, du **SMETAP** (syndicat mixte d'étude et de travaux pour la protection et l'aménagement de la rivière Dordogne) et de la **DDT**, auprès des propriétaires du plan d'eau du bourg et du bief afin d'optimiser la répartition des eaux entre le ruisseau, les différents bassins et la zone humide en amont.

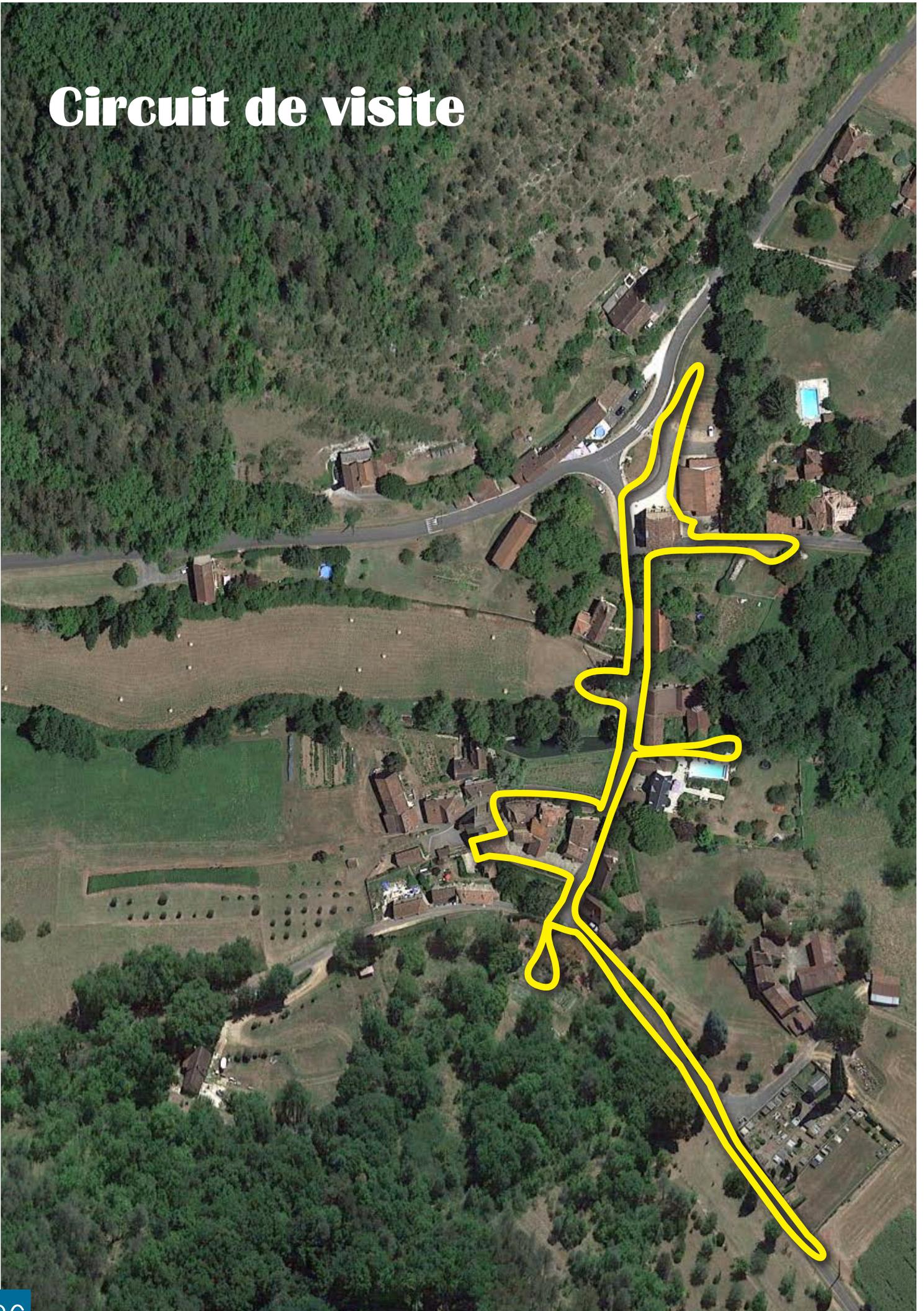
La bonne gestion de l'eau concourt également à la sécurité du village, le bief et le plan d'eau constituant deux Points d'Eau Incendie répertoriés indispensable à la défense contre les incendies.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Mise en place par **Michel RIBETTE**, de la **L.P.O.**, d'un nichoir pour chouette effraie dans les combles de l'église. Un dispositif est en cours d'installation dans chambre forte de l'église afin d'observer, sur écran depuis la chapelle, la nichée, sans la déranger.

Circuit de visite







URVAL

